



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Invitation presse

Invitation presse

economie.gouv.fr

impots.gouv.fr

Bordeaux, le 25/05/2020

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE NOUVELLE-AQUITAINE ET DE GIRONDE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2020 CALENDRIER ET ACCUEIL

Isabelle MARTEL, Directrice régionale des Finances publiques de Nouvelle-Aquitaine et de Gironde vous informe.

La communication sur la campagne de déclaration à l'impôt sur le revenu continue

La DGFIP a tout récemment lancé une nouvelle phase de sa campagne de communication avec la diffusion d'un spot TV. A cette action s'ajoute une opération de diffusion massive de messages aux contribuables, sous forme de mass méls et de mass SMS, conduite à partir d'aujourd'hui.

Rappel du calendrier de dépôt de la déclaration 2020

Certains usagers nous sollicitent pour connaître les dates limites de dépôt de leurs déclarations. Le calendrier 2020 s'est en effet adapté au contexte sanitaire actuel.

Pour la Gironde :

- les déclarants en ligne sur impots.gouv.fr ont jusqu'au **8 juin inclus**
- les déclarants papier ont jusqu'au **12 juin inclus**, le cachet de la Poste faisant foi

Modalités d'accueil

Dans le contexte sanitaire actuel, la Direction régionale des Finances publiques privilégie **l'accueil et l'accompagnement des usagers à distance** :

- **à partir du site impots.gouv.fr et sur l'espace particulier sécurisé :**

- * sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Contact »
- * à partir de la messagerie sécurisée des usagers dans leurs espace particulier accessible à partir du site www.impots.gouv.fr,

- **par téléphone :**

- * un numéro unique accessible du lundi au vendredi de 8h 30 à 19h :

0 809 401 401

**Service gratuit
+ prix appel**

- * à partir des numéros de téléphone figurant sur les déclarations de revenus papier ou sur l'espace personnel numérique sécurisé (numéro de leur service des impôts des particuliers).

- en prenant **un rendez-vous téléphonique** préalablement réservé : à partir du site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Contact »

Pour la sécurité de tous, l'accueil physique est exclusivement sur rendez-vous et concerne les situations ne pouvant être traitées par téléphone.

Contactez nos services au préalable ou prenez rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique « Contact »

Contacts presse : Yuna Serranou

Direction régionale des Finances publiques de Gironde

☎ : 05 56 90 50 12

courriel : uriell.serranou@dgfip.finances.gouv.fr